



**Commune de Belmont-sur-Lausanne
Municipalité**

**COMMUNICATIONS
au Conseil communal, séance du 3 novembre 2016**

Gustave Muheim

**Administration générale – Finances – Informatique –
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le très grand plaisir de vous saluer au nom de votre Municipalité.

Si vous êtes parmi nous ce soir, c'est que, contrairement à notre collègue Philippe Michelet vous êtes passés, pour l'instant du moins, entre les mailles du filet de la première grippe de la saison. C'est donc en pensées qu'il siège ce soir parmi nous.



Implication de notre jeunesse dans les votations fédérales

Statistiquement parlant, nos jeunes peinent à être motivés pour exprimer leur avis lors des scrutins populaires. Une des causes est due au côté rébarbatif des documentations qui accompagnent le matériel de vote. Comme moi, vous êtes nombreux à partager ce constat qui, comme dirait le regretté Coluche, vous fait oublier la question posée une fois lues les réponses proposées.

Fort de ce constat, un groupe issu de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes a décidé, avec le soutien de la Confédération, d'édicter une brochure qui donne envie non seulement de la lire, mais de participer aux scrutins.

Votre Municipalité a donc décidé de participer au financement du « train » qui a pour seul terminus de voir s'exprimer la franche jeune de notre population qui aura à assumer demain les conséquences de nos choix. Cette brochure a un nom : « easyvote » ; elle parviendra aux jeunes Cancoires avant chaque scrutin fédéral, à partir de 2017.



RC 773 : informations sur la dépense « phare » de la législature

Récemment, nous vous avons envoyé, par mail, une invitation pour participer à une séance « rien que pour vos yeux » sur le futur « méga-chantier », dont la mise à l'enquête ne saurait tarder. Cet objet sera aussi à votre ordre du jour, le jeudi 16 février prochain. Plus de la moitié d'entre vous a répondu « présent » et comme les places ne sont pas limitées, vous avez encore la possibilité de vous inscrire, soit ce soir auprès de notre secrétaire municipale, soit en rentrant chez vous par courriel. Si la connaissance du nombre est importante pour nous, c'est pour mieux préparer « l'après-séance » du jeudi 10 novembre à 18h30. Tout se déroulera dans le bâtiment administratif.



Site Internet

« Sœur Anne » le voit venir et il sera en ligne avant que la dernière feuille tombe de l'arbre que nous avons choisi avec Mlle Fogoz ... Aujourd'hui, il nous manque encore pour publication sur les pages réservées au Conseil communal, quelques-uns de vos profils (une quinzaine). Les personnes concernées recevront un rappel, sans frais de sommation, ces prochains jours. Merci de lui faire bon accueil.



Budget 2017

Dans quelques jours, vous recevrez le projet de budget et le préavis municipal y relatif, et dans un mois la décision sur la suite à donner vous appartiendra. Votre Commission des finances a d'ores et déjà commencé ses travaux sur ce qui sera le fil conducteur financier de notre collectivité villageoise en 2017.

Pour l'instant, quelques commentaires et quelques chiffres :

- la facture sociale continue son inexorable progression.
- La péréquation intercommunale nous laisse un répit, mais qui devrait être de courte durée.
- La Police intercommunale assume de plus en plus de charges transférées par le canton, conformément selon lui à la Réforme de la Police issue de la votation « D'Artagnan », aujourd'hui en manque de mousquetaires.
- Les charges, sous notre strict contrôle, sont maîtrisées, quand bien-même la part de nos recettes attribuées à l'accueil pré et parascolaire est en progression constante. Mais c'est une dépense qui répond à un besoin avéré de nos familles. Pour mémoire, le Souverain vaudois, Cancoires y compris, a plébiscité l'article constitutionnel en la matière. D'ailleurs, le Grand Conseil devrait sous peu valider les nouvelles obligations faites aux communes, auxquels Belmont répond déjà à 99 %.

- Le budget 2017, après imputations internes et utilisation des fonds de régulation, laisse apparaître un chiffre noir arrondi de Fr. 160'000.-, soit l'équivalent de la valeur d'un point d'impôt communal. Le volume des charges avoisine 23,4 millions. Quant à la marge d'autofinancement, elle « traîne les pieds » avec son 1,1 million.



Autoroute A9

L'enquête publique, entre autres pour l'élargissement des tunnels, devrait avoir lieu « tout bientôt ». Nous remercions ici l'OFROU d'avoir accepté notre requête de ne pas mettre ce projet à l'enquête durant les dernières vacances scolaires. Pour garantir une bonne information de notre population, un « tous-ménages » sera envoyé par nos soins, comprenant les coordonnées d'un lien Internet sur notre site, permettant de consulter le « méga dossier » sans devoir se déplacer à l'administration communale. Celle-ci sera naturellement à disposition des personnes qui préfèrent une consultation « papier ».

Vous connaissez l'avis de la Municipalité sur la partie « tunnels » de ce projet, inabouti à ses yeux, vu que le problème des bouchons aux heures de pointe ne sera que reporté de quelques centaines de mètres en direction du Valais. Sur ce point, il s'agit d'un avis qu'aujourd'hui la Confédération admet, tout en affirmant que « ce qui est fauché est bas ». Il sera donc très difficile, voire impossible, de combattre l'élargissement. Par contre, nous serons très concentrés sur les aspects générant des nuisances, surtout celles qui pourraient être diminuées avec une autre approche des pistes de chantiers. Celles-ci, quand bien-même éphémères, vont impacter la vie d'une partie de notre population pendant près de dix ans.

Ceci exprimé, venons-en au devenir à long terme de « notre » autoroute : il y a 15 jours, l'OFROU a invité les représentants de toutes les municipalités bordant l'A9 entre Villars-Ste-Croix et Montreux pour leur exposer les réflexions en cours sur le devenir de ce « cordon ombilical » entre l'Ouest lausannois et le début du Chablais. Notre Commune a accueilli l'importante délégation fédérale et les « élus locaux ». Nous tenons ici à remercier à nouveau l'OFROU qui a décidé de nous associer à leurs réflexions sur la gestion future du trafic dès 2040. Une quinzaine de pistes (non, pas de circulation..) sont déjà identifiées, auxquelles s'ajouteront celles issues des communes. C'est donc « tous ensemble » (pour pasticher une émission de télévision) que nous « dessinerons l'avenir » de la mobilité individuelle dans notre belle région.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim, syndic



Nathalie Greiner-Meylan

Sécurité (Protection civile - Pompiers [SDIS] – Police) –

Communication - Bâtiments communaux (sauf Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) **-Vignes**

Sécurité - Police

Le mois dernier, je vous informais que nos Eco-points d'Arnier et Léchire étaient régulièrement un lieu de dépose sans respect de la réglementation en vigueur en norme de tri, de jours et heures d'utilisation. Nous avons donc mandaté notre police intercommunale afin d'effectuer des contrôles visant à sensibiliser tant nos habitants, que ceux venant de communes voisines, aux nuisances que cela occasionnent pour le voisinage, mais également au surplus de travail que ces déchets « sauvages » engendrent pour notre personnel de voirie.

Les contrôles effectués, courant octobre, ont démontré que la majorité des personnes qui contreviennent au règlement sont des habitants de notre commune.

Si la Municipalité a souhaité, dans un premier temps, que notre police de proximité fasse de l'information et dialogue avec la population, il n'en demeure pas moins que les résidents habitant à proximité de nos éco-points attendent, de l'autorité, une réponse aux problèmes et soucis que le non-respect du règlement en vigueur apporte à leur quotidien. Un « tous-ménages » spécifique appelant nos citoyens à respecter nos éco-points et le règlement y relatif sera distribué ces prochains jours. Nos agents bienveillants se prêtent encore bien volontiers, en cette période de préparation des fêtes de fin d'année, au rôle du St-Nicolas, mais les traditionnelles oranges pourraient bien se transformer en prunes aux abords de nos déchetteries, une fois notre population avertie ! A bon entendeur !

Vignes

Quelques mots encore pour vous parler de la vigne et des vendanges de nos parcelles qui se sont déroulées la semaine dernière.

Pour nos chasselas, 2016 marque un retour de la quantité, mais n'offre pas la qualité exceptionnelle de 2015 : nous allons vers un vin qui sera moins minéral, plus sur le fruit et surtout moins alcoolisé. Quant au Gamaret et Garanoir, notre vigneron tâcheron est optimiste. Si nous avons eu quelques frayeurs avec la mouche drosophila zuzukii (qui nous vient d'Asie du Sud a décidé de prendre du bon temps sur nos grappes de Pinot !) notre vigneron tâcheron, qui veillait au grain, s'est décidé à vendanger nos parcelles de Pinot, début octobre, pour éviter la pourriture des grappes. Bien que pessimiste au départ, ce dernier a pris la bonne décision et, au final, très peu de perte et pas de dommage à la qualité. Pour l'heure, les chiffres de la récolte 2016 n'ont pas encore été communiqués.

Je terminerai sur un petit clin d'œil : Belle robe jaune d'or lumineuse. Nez net dévoilant des fragrances de miel, de pain d'épices, de fruits confits. La bouche séduit par son équilibre douceur-fraîcheur, son fruit gourmand et sa persistance. Un gaillac doux très plaisant...c'est un Château Belmont 2013 !

Je vous remercie de votre attention.

Nathalie Greiner-Meylan, municipale



Chantal Dupertuis

Affaires sociales - Culture - Jeunesse (y.c. UAPE, transports scolaires) - **Paroisses - Bâtiments communaux** (Temple, Espace Cancoires + Burenoz, UAPE et Collège) - **Domaines et Forêts**

pas de communication



Philippe Michelet

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

Excusé - pas de communication



Catherine Schiesser

Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme)

PGA - Dézonage, la valse-hésitation

Depuis plusieurs années maintenant, des équations savantes sont faites pour contenir l'étalement urbain que le peuple a appelé de ses vœux en mars 2013 dans le cadre de la votation sur la LAT.

Et en 2014 déjà, une étude appelée MADR (Méthode automatique utilisée pour le calcul du dimensionnement des réserves) a été initiée afin de connaître le potentiel de densification de toutes les communes, dans et hors du périmètre compact. Tous les calculs de cette étude étaient basés sur le nombre d'habitants au 31 décembre 2008, les m² de terrain encore libres de construction sur la commune et le taux d'augmentation accordé par les instances cantonales, soit 1% par année hors du périmètre compact du PALM, pour les 15 années suivantes. Dans le périmètre compact, il ne semblait y avoir aucun problème puisque c'était la zone à densifier en priorité, ceci sans restriction.

Suite à cette étude, il est apparu que les $\frac{3}{4}$ des communes possédaient des zones constructibles beaucoup trop étendues. Notre commune était à un taux de 1.9%, mais nous avons reçu l'assurance que jusqu'à 2%, il n'y aurait pas de dézonage. Cette information vous avait été transmise lors de votre conseil du 4 juin 2015.

Puis est venu le temps où la Confédération a tapé sur les doigts de notre Conseil d'Etat et lui a intimé de respecter les règles édictées par cette première, donc avis nous a été donné qu'il y aurait dézonage.

Enfin, suite à des séances de tractations acharnées entre Mme de Quattro et ses services d'une part, l'UCV, l'AdCV et Lausanne Région d'autre part, un assouplissement a été remporté de haute lutte par les représentants des communes. Le 7 octobre passé, le Conseil d'Etat a tenu une conférence de presse au cours de laquelle, il a annoncé que la date de référence ne serait plus le 31 décembre 2008 mais le 31 décembre 2014. Cette modification a pour corollaire de faire passer le nombre de communes considérées comme surdimensionnées de 75% à 57%, soit encore 179 communes qui seront confrontées à des obligations de dézonage. Nous ne pouvons que nous en réjouir, ceci d'autant plus que notre commune fait partie des communes qui passent maintenant sous la barre fatidique du dézonage.

Mais, car il y a toujours un mais, cette proposition doit encore obtenir l'aval du Grand Conseil, à qui cette proposition a été présentée, et de la Confédération, par le biais de l'examen du plan directeur cantonal qui lui sera soumis prochainement.

Nous pouvons nous en réjouir mais encore modérément, puisque c'est l'accord de la Confédération qui mettra en vigueur cette décision, et qui dit dézonage de parcelles équipées (voies d'accès et raccordements à l'électricité, à l'eau potable et aux collecteurs d'eaux claires et eaux usées sans frais disproportionnés), telles qu'elles seraient dans notre commune, dit impact financier non négligeable.

Alors croisons les doigts pour que le Canton de Vaud, dans sa grande sagesse, n'ait pas tenté de « faire avaler des couleuvres » à la Confédération en proposant un plan directeur ne respectant pas à la lettre ses instructions.

Je vous remercie de votre attention.

Catherine Schiesser, municipale